

Ecole Primaire Publique Paul Emile Victor

Circonscription des Landes de Lanvaux

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} trimestre (entourer)

Date du conseil d'école : 20 / 02 /24

1. Heure de début : 18h00

Heure de fin : 20h00

Présents	
Mme Hays, Adjointe aux affaires scolaires	
Mr Robin, Maire de la commune	
Personnels Education Nationale	Parents élus
-Mr Moutard, Inspectrice de l'Education Nationale	-Mme Rohel Marina, parent d'élève de CE2
-Mme Aizpurua, Enseignante de TPS PS GS	- Mr Bouttier Julien, parent d'élève de CP et CM2
-Mme Bussi-Noël, Enseignante de CP CE1	-Mme Jehanno Aurélie, parent d'élève de CE1
-Mme Frysou, Enseignante de CE1 CE2	-Mme Blanc Mari, parent d'élèves de GS, CE1, CM2
-Mme Tannoux, Enseignante de CM1/CM2	
-Mme Goraguer, Directrice et Enseignante de CM2	
--Mme Beurel, Enseignante de TPS PS MS	
Absents/Excusés	
Education Nationale	Parents élus
	-Mme Lebrun Marie, parent d'élève de CE2
	-Mme Audo Esther, parent d'élève de CE2 et CM2
	-Mme Le Turnier Valériane, parent d'élève de PS
	-Mme Leray Tiphonie, parent d'élèves de MS et CM1

ORDRE DU JOUR

- 1- Vote concernant l'organisation du temps scolaire
- 2- Les effectifs actuels et à venir - carte scolaire et fermeture de classe
- 3- Le budget : budget municipal 2024 et comptes de coopérative OCCE
- 4- L'organisation du ménage
- 5- Les travaux/investissements réalisés et en cours
- 6- Les projets pédagogiques et le projet d'école
- 7- Questions soulevées par les parents élus : la tarification cantine pour les familles résidant sur d'autres communes, l'organisation de l'aide aux devoirs, les nouvelles annonces ministérielles concernant le port de l'uniforme

1 – L'organisation du temps scolaire

Les membres du conseil d'école votent à l'unanimité le maintien de l'organisation du temps scolaire à quatre jours avec les horaires actuels pour les années scolaires 2024/2025 – 2025/2026 – 2026/2027 - 2027/2028

2- Le point sur les effectifs actuels et futurs

A l'heure actuelle, il y a 126 élèves dans l'école, répartis comme suit dans 6 classes, 2 classes de maternelle et 4 classes d'élémentaire :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2023-2024	5	10	15	12	6	19	15	14	30	126

Depuis le dernier conseil d'école, il y a eu 2 arrivées en TPS, 1 arrivée en MS et 1 départ en GS.

Suite au dernier conseil d'école, les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine restent inchangées :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2024-2025	5 (30 % de 17)	5+5 (30 % de 17)	10	15	12	6	19	15	14	106

Ces effectifs ne sont pas en faveur d'un maintien possible de 6 classes sur l'école. Une fermeture de classe est donc prévue pour la rentrée 2024.

Mr Moutard a rappelé la situation globale des écoles sur le secteur, le fonctionnement de la carte scolaire et le nécessaire équilibre à trouver entre différentes situations d'établissements. Il a été également rappelé que malgré cette fermeture, les effectifs devraient se maintenir à une moyenne de 21 élèves par classe l'année prochaine.

Concernant les points abordés au dernier conseil d'école, le courrier adressé à l'intercommunalité concernant la prise en charge par les communes du complément tarifaire pour la restauration scolaire est en cours par les représentants de parents élus.

La question du transport scolaire a également été abordée, certaines familles résidant à Guéhenno ou St Allouestre notamment ne bénéficient pas du transport scolaire alors qu'elles en ont fait la demande. Il a été évoqué la possibilité d'aborder ce questionnement entre élus au sein de l'intercommunalité, Mr Robin en a pris note.

D'autre part, l'équipe enseignante de l'école a rencontré la nouvelle directrice du relais Petite Enfance de St Jean Brévelay, qui s'est présentée à l'école pour transmettre une communication sur les prochaines portes ouvertes du RPE et la conférence du 14 mars autour de la nature. Des membres de l'équipe enseignante seront présentes sur ces deux rendez-vous et les modalités de mise en place d'actions communes entre les deux établissements sont en cours de réflexion.

3- Budget municipal – Budget OCCE

Pour l'année 2023, le budget municipal alloué à chaque élève était de 49,47 soit 6530 euros pour l'ensemble. Mme Hays et Mr Robin indiquent que l'établissement du budget 2024 est en cours et sera présenté au prochain conseil d'école.

Ce budget est alloué sur l'année civile pour les dépenses concernant l'achat de livres, de fournitures scolaires, de jeux pour les classes et de matériel pédagogique.

Concernant le budget investissements pour le mobilier (jeux cour, informatique, mobilier cour et classes), il n'y a pas de montant alloué mais une validation de la commission scolaire sous présentation de devis par l'équipe enseignante. Différents devis ont été adressés en janvier, les retours de la commission scolaire sont prévus pour le 15/03.

Les demandes en investissements pour cette année concernent :

-le renouvellement d'un écran (classe 10) qui ne fonctionne plus et de 5 souris d'ordinateurs (classe 4 6 10) (devis bureau vallée)

-le renouvellement du stock de jeux de cour en maternelle : 2 vélos et une draisienne

-le développement du stock de jeux de cour en élémentaire : kit ballons, jeux de motricité et cordes à sauter

-l'aménagement de la cour : une table de pique nique adulte et un banc dans la cour élémentaire

-le développement du matériel EPS maternelle pour poursuivre l'acquisition de modules sur les structures de motricité : échelle et stabilisateurs

- le renouvellement d'un bureau enseignant

La construction des malles de rangement EPS et des étagères de rangement pour la salle 4, annoncé au conseil d'école de juin 2023 reste en attente.

Concernant l'informatique, l'équipe enseignante a indiqué que les ordinateurs portables de l'école, ayant été upgradés par l'entreprise réalisant désormais la maintenance informatique, n'étaient pas utilisables en l'état : la moindre utilisation de logiciel fait planter l'ordinateur.

L'équipe reste en attente de la décision municipale d'investir ou non dans un renouvellement des postes informatiques enseignants. L'équipe enseignante rappelle que chaque enseignante utilise son ordinateur personnel, si l'une d'entre elle est absente il n'y a pas suffisamment d'ordinateurs fonctionnels sur l'établissement. Pour autant, chaque ordinateur portable bénéficie d'un contrat de maintenance mensuel, et l'usage d'un ordinateur domestique sur un réseau professionnel ne garantit pas une sécurité des pare-feu optimale.

La comptabilité du compte de coopérative OCCE a été présentée. (voir doc joint au PV)

Il est à noter que les recettes actuelles sont de 6877,37 euros et correspondent à une subvention de 6000 euros de l'amicale, le report de 1733,65 euros de l'excédent de l'année scolaire précédente, de la participation libre des familles sur les projets cuisines en maternelle (210 euros) et la vente des photos (414, 55 euros). Les dépenses s'élèvent pour le moment à hauteur de 2223, 05. Il y a donc un montant de 6387,97 euros sur le compte.

Face aux projets à venir (voir le prochain point à l'ordre du jour), l'Amicale Laïque a accepté de verser une subvention supplémentaire de 2100 euros.

4-L'organisation du ménage

Lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante avait avisé les membres du conseil d'école du constat que certains espaces de l'école ne bénéficiaient pas d'un ménage quotidien. Mme Hays avait alors invité l'équipe à revoir cette problématique avec la DGS (directrice générale des services) et les agents concernés. Plusieurs réunions se sont déroulées et certaines solutions ont pu être mises en place.

Pour autant, la problématique perdure, la directrice a donc rédigé un courriel à l'attention de Mme Hays, élue aux affaires scolaires en janvier. L'objet de ce courriel était d'indiquer que malgré le travail des plus efficaces des agents dans le temps qui leur est imparti, l'équipe pouvait constater notamment qu'à l'arrivée des élèves certaines chasses d'eau de la veille n'étaient pas tirées, ce qui interroge sur la désinfection quotidienne qui doit être faite des sanitaires, et qu'une classe était régulièrement dans la même état que la veille au départ des élèves : poubelles pleines, sol et tables sales.

Mr Robin a donc adressé à la directrice un courrier en retour abordant différents points.

Mr Robin est intervenu pour indiquer que les agents n'avaient pas émis les mêmes retours, que la commune devait faire face à des charges en constante augmentation et que face à des choix à opérer, l'équipe municipale avait pu aussi constater les organisations horaires mises en place sur d'autres communes et que celles-ci étaient similaires.

L'équipe enseignante et certains parents élus ont pu faire de leur incompréhension face à cette situation.

Mr Moutard a évoqué la possibilité de faire intervenir une commission neutre pouvant être amenée à venir évaluer l'état des locaux et qui pourrait permettre d'aviser sur l'évolution à donner à la situation. Cette solution peut permettre également de ne pas impliquer ni les agents municipaux, ni l'équipe enseignante dans le constat de l'état des locaux.

5-Investissements / Travaux réalisés et à prévoir

Concernant les investissements et travaux réalisés, en cours depuis le mois de novembre :

Les deux pergolas ont été finalisées ainsi que la plantation de plantes grimpantes sur la pergola de la cour élémentaire. La finalisation est en cours concernant le semis du gazon.

L'installation d'osier couvrant est prévue prochainement sur la pergola de la cour maternelle.

Des travaux de couverture sont en cours sur le toit du gymnase et de la salle 4 pour remplacer une partie du toit dégradé après le passage de la tempête Ciaran et solutionner les fuites récurrentes dans la salle 4 et le gymnase. Certaines fuites dans le gymnase perdurent, tout comme dans la salle 6.

Le panier de basket a été changé, le filet de foot reste en attente.

Concernant les investissements et travaux prévus lors du dernier conseil d'école :

La finalisation de la bordure de la clôture reste en attente. Mr Le Cam indique que cela est dû à un retard de l'entreprise devant s'en charger.

Le renouvellement de la peinture du couloir en maternelle a été validé et est prévu dans les travaux des prochains congés d'été en interne.

L'installation d'un récupérateur d'eau sera mis en place pendant les vacances de février-mars.

Mme Hays a bien pris note du courrier des élèves de CM2 concernant la demande plusieurs fois renouvelée de la réalisation des peintures de la cour qui permettent de délimiter les terrains de jeu. Cela est prévu aux beaux jours.

Le déplacement du panneau d'affichage est prévu par les services techniques, ils interviendront également pour décaler les barrières de sortie côté parking élémentaire afin de sécuriser davantage la sortie via le petit portillon. En effet, certains véhicules reculent parfois presque jusqu'au portillon.

> Concernant le PPMS : l'installation d'alarmes lumineuses reste en attente et en réflexion au sein de la municipalité.

L'équipe rappelle également la problématique de l'inexistence de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite côté élémentaire.

6 – Les projets pédagogiques et le projet d'école

Dans la poursuite du projet d'école :

-L'équipe enseignante poursuit l'organisation de semaines thématiques permettant de fédérer l'ensemble de l'équipe et des élèves sur des thématiques et des projets communs : La semaine du printemps se déroulera pendant le printemps des poètes et sera notamment en lien avec le projet autour du potager de l'école du 18 au 23 mars. L'équipe prévoit aussi un focus autour de la musique avec la venue de la Galerie Sonore du 27 au 31 mai prochain (coût du projet : 4300 euros).

-En lien avec les axes du projet d'école, l'équipe enseignante travaille sur la rédaction d'un projet CNR (Conseil National de la Refondation) autour de la mise en place de projets artistiques avec pour objectif de permettre aux élèves de l'école de s'impliquer dans un projet artistique par cycle sur leur scolarité primaire.

-L'artiste Valérie Robichon, interviendra sur des ateliers de découverte de la vannerie les 15 et 16 avril prochain auprès des deux classes de cycle 2 (coût : 900 euros) Ces interventions sont en lien avec le projet de construction et d'installation d'un dôme en bambou qui sera réalisé avec la participation des deux classes de CM2 le 14 mai prochain. Ce dôme peut accueillir 10 enfants à l'intérieur (coût : 1000 euros). Il s'inscrit dans le projet d'installation de cabanes et de zones d'ombre dans la cour abordés lors de la mise en place du projet d'école. Il sera pérenne et lesté par les services techniques.

- La réalisation d'une fresque est en réflexion. L'équipe a contacté l'artiste Thomas Le Gloahec qui a transmis un devis de 2000 euros pour un projet qui pourrait se mener avec les deux classes de CM. L'Amicale Laïque subventionnant déjà la totalité des autres projets, il a été réalisé une demande de soutien financier auprès des Trophées de la vie locale du Crédit Agricole, auprès des Coups de Pouce de l'OCCE ainsi qu'auprès de la municipalité. Les Trophées de la vie locale ont répondu positivement mais nous ne savons pas encore à hauteur de quel montant. La municipalité ne s'est pas encore positionné sur la possibilité de financer le projet.

Concernant d'autres projets pédagogiques :

-Les cycle 3 se rendront au spectacle « Grou » à La Maillette le 5 avril prochain, les C1 iront voir « Carrément cube » le 18 avril. Les entrées sont financées par les subventions de l'Amicale Laïque et le car est financé par la communauté de commune (205,20 € pour les entrées).

-La fête du court métrage se déroulera du 20 au 26 mars prochain dans toutes les classes (adhésion gratuite)

-Trois classes de l'école participeront à la semaine de la presse organisée par le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information) en mars.

-Au vue des projets de fin d'année sur lesquels sont engagés toutes les classes, les sorties de fin d'année seront de proximité pour cette année.

-Le collègue Eugène Guillevic s'est mis en lien avec l'association Douar Nevez, association qui travaille principalement sur l'accompagnement et le soin des pratiques addictives mais qui propose également tout un cycle de conférences et d'activités autour de la sensibilisation à l'usage excessif des écrans. Une conférence sur ce thème sera organisée en avril prochain et sera proposée aux parents des collégiens ainsi qu'à l'ensemble des parents de CM2 des écoles du secteur du collège.

Autres :

-L'annonce ministérielle concernant le projet de port de l'uniforme dans les établissements scolaires souhaitait être questionnée par les parents élus au conseil d'école. Il avait été évoqué par le ministère que des communes pouvaient se porter volontaires pour participer à l'évaluation du projet. Mr Robin indique qu'ils n'ont pas eu d'informations de ce type au sein de la commune. Mr Moutard rappelle qu'il n'y a pas encore d'indication au niveau académique sur la temporalité et le calendrier de cette évaluation, ni des suites qui y seront données.

Certains parents souhaitaient aborder l'organisation horaire de l'aide aux devoirs en évoquant la possibilité de doubler ce temps en deux fois une demi-heure plutôt qu'une heure hebdomadaire. Mme Hays indique à ce propos qu'il est difficile d'envisager une telle organisation car cela demande une mobilisation supplémentaire des bénévoles de l'aide aux devoirs. Les parents élus présents évoquent que les familles semblent pour la plupart satisfaites de cette organisation. Il n'est pas prévu de changement pour le moment.

La présidente du conseil lève la séance à 20 heures 00.

Signature de la secrétaire de séance

Amandine Goraguer

Signature de la présidente

Amandine Goraguer